

du poisson ayant au moins 15 pcs de long. Vingt barils sont présentés à l'inspection comme No 1. En ouvrant les barils, une partie des poissons sont au-dessous de 15 pouces, ils sont séparés des autres par l'inspecteur et après le remaniement, il ne reste plus que 15 barils No 1 et 5 barils No 2; plus les frais de main d'œuvre, embarillage, etc., etc. Avec un peu plus de soin à la première mise en baril, en séparant mieux son poisson, le propriétaire eut évité tous ces frais et la détérioration qu'une manutention nouvelle n'a pas manqué de causer à sa propriété. S'il a vendu sa marchandise à livrer, l'acheteur le tiendra responsable des 5 barils manquants, surtout sur un marché en hausse.

Avec la connaissance de ces faits, que doit faire un acheteur au détail? Vérifier le poids des barils qu'on livre. L'inspecteur marque le poids net sur chaque baril qu'il a trouvé au-dessous du poids légal. Que l'acheteur recherche la marque de l'inspecteur qui peut avoir échappé au vendeur. Il est toujours inutile de payer pour 200 livres de poisson lorsqu'on n'en reçoit que 180 livres; et puisque nous avons déjà cité un proverbe anglais à l'appui de ce que nous disons, nous pouvons bien nous appuyer sur un proverbe espagnol qui dit qu'il est bon d'avoir souvent la barbe sur l'épaule: c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de regarder devant soi, mais qu'il faut regarder autour de soi et qu'un peu de défiance ne nuit jamais. Vérifions le poids de ce que nous recevons, nous y gagnerons. Si le poids est conforme à la facture, nous gagnerons de connaître l'honnêteté de nos correspondants; si les poids diffèrent de ceux de la facture, nous gagnerons encore de connaître ceux auxquels nous avons à faire et dont nous éviterons désormais le contact.

LA SITUATION DES BANQUES AU 31 JUILLET.

La Gazette Officielle du 13 de ce mois contient le tableau de la situation des banques à la fin du mois dernier. Les changements qui se sont produits sont peu importants. Le passif et l'actif présentent les chiffres suivants:

	Passif	Actif
Ontario } 30 juin .....	\$119,842,768	\$179,275,218
et Québec } 31 juillet... ..	113,371,692	179,275,218
Diminution .....	\$556,142	\$567,550

Autant dire que la situation est restée la même et que l'inactivité qui a lieu ordinairement dans les affaires pendant le mois de juillet a été moindre cette année que les précédentes.

Le tableau comparatif de la situation aux deux dates précédentes fait encore mieux ressortir le peu de variation dans la position des banques.

	ACTIF.	
	Juin.	Juillet.
Espèces.....	\$ 5,424,291	\$ 5,457,540
Billets de la Puissance.....	10,018,965	9,601,789
Billets d'autres Banques.....	6,063,137	3,606,085
Dû par Banques en Canada.....	2,403,916	3,257,886
Dû par Banques aux E.-U.....	21,487,491	25,509,743
Dû par Banques en G.-B.....	674,136	632,656
Obligations du gouv.....	1,014,889	1,013,402
Sécurités non canadiennes.....	1,462,889	1,449,800
Prêts au gouvernement.....	1,050,147	1,398,357
Prêts aux gouv. prov.....	8,498,785	9,160,267
Prêts aux Corp. municipales.....	1,146,768	1,245,679
Prêts aux autres Corp'tions.....	5,419,913	5,680,139
Prêts aux autres Banques.....	473,686	627,000
Escomptes.....	100,899,008	100,627,199
Escomptes dus non garantis.....	1,463,202	1,291,455
Escomptes dus garantis.....	2,288,848	2,446,221
Propriété foncière.....	1,811,391	1,793,070
Hypothèques.....	416,858	449,873
Bâtiments des Banques.....	2,771,322	2,776,813
Autres actifs.....	2,023,917	2,050,328
Total.....	\$179,842,768	\$179,275,218

	PASSIF.	
	Juin.	Juillet.
Capital payé.....	\$ 52,899,012	\$ 52,891,882
Circulation.....	23,108,462	23,026,358
Dépôts gouv.....	7,301,075	7,223,594
Dépôts gouv. provinciaux.....	1,206,681	1,581,979
Dépôts publics.....	77,078,305	75,696,025
Dépôts non garantis.....	952,153	923,184
Prêts ou dépôts d'autres Banques.....	1,701,498	1,983,633
Dû aux Banques du Canada.....	901,180	1,077,914
Dû aux Banques des E.-U.....	79,478	54,872
Dû aux Banques de la G.-B.....	1,347,089	1,657,067
Autres dettes.....	248,993	185,042
Total.....	\$113,927,834	\$113,371,692

La circulation est pour le mois de juillet \$23,926,356 soit environ \$82,000 au-dessous de ce qu'elle fut en juin. Les dépôts des gouvernements fédéral et provinciaux n'ont subi pour ainsi dire aucun changement. Les dépôts publics ont éprouvé une légère réduction de \$1,382,280; leur montant total était en juin de \$77,078,305 et en juillet, ils ne sont plus que de \$75,696,925. Cette diminution n'a pas encore d'importance et ira en prenant des proportions plus fortes plus nous avancerons dans la saison. Les besoins d'argent pour le mouvement des récoltes et des placements à des taux plus rémunérateurs que ceux payés par les banques vont pour quelques mois diminuer les accumulations des capitaux sans emploi aujourd'hui déposés dans les banques. Les escomptes sont descendus à \$100,627,199 contre \$100,899,008 qu'ils étaient le mois précédent, une diminution de \$271,809. Cette diminution si légère démontre que le mouvement des affaires en juillet a été encore considérable.

L'activité de la spéculation aux Etats-Unis a été toujours une occasion d'emploi pour une partie du capital des banques, et pendant ce mois, le montant des capitaux employés aux Etats-Unis, dans les grands centres de la spéculation, New-York et Chicago est de plus d'un million de dollars au-dessus de ce qu'il était le mois précédent.

Le chiffre des placements aux Etats-Unis était en juin \$24,487,491; il est en juillet porté à \$25,509,743.

Le compte-rendu prochain de la situation des banques accusera probablement des changements plus importants; il ne pourra dans tous les cas accuser une position plus saine des institutions financières du pays.

LA CONVENTION DES BANQUIERS AUX CHUTES DU NIAGARA.

L'assemblée annuelle de l'association des Banquiers des Etats-Unis a eu lieu la semaine dernière aux Chutes du Niagara. L'objet de ces réunions annuelles est la discussion des questions de finance qui intéressent le pays et la recherche des moyens de perfectionner le système de Banque aux Etats-Unis. L'assemblée de la semaine dernière réunissait plus 800 Banquiers et parmi les invités du Canada, M. George Hague, Gérant de la Banque des Marchands de Montréal, à la séance de clôture, le 12 de ce mois, lut un travail sur le système de banque au Canada. Ce travail est trop complet et trop intéressant pour nos lecteurs par la connaissance parfaite qu'il donne des rouages de notre système de Banque, pour que nous ne nous empressions de le traduire, comme un monument de l'expérience et de la rare habileté de l'un des plus éminents officiers de l'une des Banques de Montréal.

Notes sur le système de Banque Canadien.

Le système canadien de Banque, comme beaucoup d'autres institutions au Canada participe à la fois, dans son origine et dans ses principaux traits des Etats-Unis et de l'Angleterre. L'ensemble de nos chartes et les actes du Parlement qui les constituent sont formés d'après le modèle américain. Les droits, les devoirs et la responsabilité des actionnaires et des officiers choisis par eux pour gérer leurs affaires sont à peu près les mêmes dans les deux pays. Aux Etats-Unis, nous devons notre limite de la responsabilité des actionnaires au double du capital souscrit. Notre système de compte-rendu au gouvernement est beaucoup plus détaillé qu'il ne l'est en Angleterre et en cela nous ressemblons plus à nos voisins qu'à ceux auxquels un lien politique nous rattache.

Dans cette question importante des avances sur reçus de magasinage et autres certificats de même nature, dans l'étendue des droits et pouvoirs des Banques en cette matière, nous avons adopté les idées américaines comme étant plus conformes à nos besoins. Je n'ai pas besoin de dire que nous avons depuis longtemps écarté toute autre espèce de monnaie que l'étalon monétaire américain. En dépit de l'attachement obstiné de quelques personnes à un système bâtarde de livres, shillings et pence, on peut dire avec vérité que le dollar, est notre étalon. Le dollar est d'or et a toujours été d'or. Ici, la ressemblance entre le système de Banque au Canada et celui des Etats-Unis cesse, à l'exception de ces bases fondamentales essentielles à la nature même des opérations et qui sont communes au système de Banque dans tous les pays.

Les différences sont nombreuses et importantes; et dans ces différences, on reconnaîtra que l'idée primitive était anglaise. Pour m'exprimer plus correctement, je devrais dire écossaise. Une grande partie de l'élément mercantile du Canada venait du nord de l'Angleterre. Il est naturel que dans les Banques qui existaient, le modèle donné par l'Ecosse fût présent à l'esprit; d'autant plus que le système écossais dans son fonctionnement, en dépit que quelques désastres accidentels, s'est montré le meilleur qui ait jamais été conçu et mis en pratique par l'esprit de l'homme. Par suite de cette idée, quelques banques à large capital, ayant chacune un acte particulier d'in-